



**Atelier de jurisprudence francophone
& remise du Prix AHJUCAF 2023
30 novembre 2023 (14h-18h) Bibliothèque des avocats
Cour de cassation**

14h Ouverture

Maître François Molinié, président de l'Ordre des avocats aux Conseils

M. Victor-Dassi Adossou, premier président de la Cour suprême du Bénin, président de l'AHJUCAF

Introduction *Le contenu et la diffusion de la jurisprudence francophone* M. Jean-Paul Jean, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, secrétaire général de l'AHJUCAF

1) Thématiques de jurisprudence francophones

(Présentations synthétiques de 10 minutes maximum d'arrêts spécialement choisis pour illustration, ceux-ci étant mis en ligne sur le site AHJUCAF www.ahjucaf.org sur lequel le texte de présentation sera ensuite ajouté)

Libertés individuelles et droits fondamentaux : Mme Youmna Makhoulf (Université Saint-Joseph de Beyrouth, Barreau de Beyrouth) mention spéciale Prix AHJUCAF 2023

Principes du procès équitable : Me Laurent Poulet, avocat aux Conseils, Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB)

Travail précaire : Mme Carine Kouadio, enseignant-chercheur Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Côte d'Ivoire, Prix AHJUCAF 2021 : « *Le travail précaire dans la jurisprudence des pays d'Afrique francophone* »

Travail forcé, traite des êtres humains et esclavage moderne : M. Rouheddin Kordalivand, maître de conférences à la Faculté de droit de l'Université Tarbiat Modares, Téhéran, Iran

Probité et lutte contre la corruption : Mme Myriam El Bai, doctorante, Université de Nanterre

Propriété intellectuelle : M. Falilou Diop, Sénégal, maître de conférences, Université de Lyon3, Prix AHJUCAF 2022. *Décision du 18 janvier 2023 de la Cour de cassation française*

concernant l'importante règle de conflit identifiée dans l'article 5 paragraphe 2 de la Convention de Berne relative à la protection des œuvres littéraires et artistiques

15h30

2) Jurisprudences récentes de Cours suprêmes francophones

Des magistrats des Cours du réseau francophone membres de l'AHJUCAF, présents à Paris à l'occasion de la réunion du Bureau de l'AHJCAF ou en formation à la Cour de cassation, effectueront de courtes présentations (10 minutes maximum) d'arrêts récents d'intérêt commun rendus par leur juridiction. Ces arrêts seront mis en ligne sur une page dédiée du site AHJUCAF www.ahjucaf.org sur lequel le texte de présentation sera ensuite ajouté, et seront intégrés dans la base de jurisprudence francophone gratuite JURICAF www.juricaf.org

Propositions attendues sur :

- Droit du sport (*dans la perspective de Paris 2024, avec enregistrements vidéo par le service communication de la Cour de cassation*)
- Toute thématique d'intérêt commun pour les Cours du réseau francophone

Droit du sport

M. l'Honorable juge Nicholas Kasirer, Cour suprême du Canada : *Arrêt de la Cour suprême du Canada en droit du sport qui met en exergue le bilinguisme et le « bijuridisme » de la Cour (droit civil et common law)*

M. Victor-Dassi Adossou, premier président de la Cour suprême du Bénin, président de l'AHJUCAF : *Litige au sein de la Fédération de football béninoise et compétente des juridictions*

Mme Florence Aubry-Girardin, Présidente de la IIe cour de droit public du Tribunal fédéral suisse : *lésion corporelle via une faute grossière ; athlète handicapé, jeux para olympiques*

Mme Clémence Bourillon, cheffe du service des relations internationales

M. Dramé (Guinée) *L'exequatur des sentences arbitrales du Tribunal Arbitral du Sport liées au football en Guinée*

M. Marc Fiawonou (Togo) *Le contentieux disciplinaire des fédérations sportives est soumis à un régime de droit public*

M. Rodny Daou (Liban) *Divers aspects de droit du sport*

Interventions de la Cour de cassation française : Mme Caroline Azar conseillère référendaire.

Intervention des avocats aux Conseils (France)

Interventions de représentants des Cours membres du Bureau de l'AHJUCAF (Bénin, Canada, Liban, Mali, Maroc, Sénégal, Suisse, Togo), dont

Interventions de magistrats de Cours suprêmes du réseau AHUCAF en stage à la Cour de cassation (correspondants jurisprudence [JURICAF](http://www.juricaf.org))

- Togo (M. Marc Fiawonou)
- Madagascar (Mme Rabetokotany Tahina) Liberté testamentaire
- Guinée (M. Mamadou Alioune Drame) *compétence Ohada*

- Cameroun (M. Roger Sokeng) *La répartition des compétences matérielles entre la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) et les Cours Suprêmes Nationales (Exemple de la Cour Suprême du Cameroun)*
- (Bénin) M. Avognon président de la chambre judiciaire : *Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage. Compétence. Nécessité de diffusion de la jurisprudence en Afrique*
- CCJA Ohada (M. Arsène Minime)

Mme Sandrine Zientara, présidente de chambre, directrice du service de documentation et des études : *Les modalités de signalement et de repérage des arrêts « importants » dans le cadre de l'open data* (approche plus prospective et opérationnelle sur le repérage des arrêts importants des Cours francophones).

M. Jean-Paul Jean *conclusion*

17h Pause

17h15 Remise du [Prix AHJUCAF 2023](#)

Présentation des travaux des deux lauréats

- Prix AHJUCAF 2023. M. Abdramane Traoré (Mali, ATER à l'Université Sorbonne Paris Nord) : « *Les coutumes et la justice indigène au Soudan français (1892-1946)* »
- Mention spéciale 2023. Mme Youmna Makhoulf (Liban, avocat, maître de conférences à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et chercheur associé au Centre d'études des droits du monde arabe) : « *L'identité de la personne en droit libanais. Étude de droit privé* »

Cérémonie de remise des prix

18h Cocktail

Nota : Le matin du 30 novembre (9h-10h), M. Traoré et Mme Makhoulf, lauréats du prix de l'AHJUCAF 2023, présenteront leurs travaux à l'Organisation internationale de la Francophonie avec M. Jean et Mme Zahi